

# LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L712-2 par lequel le président peut déléguer sa signature ;
- Vu les statuts de l'Université d'Artois ;
- Vu le procès-verbal du 20 novembre 2020 proclamant l'élection de Monsieur Pasquale MAMMONE à la présidence de l'université d'Artois;
- Vu les statuts du Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement (LSEE) ;
- Vu l'élection du directeur du Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement (LSEE) ;
- Vu l'avis de la Commission Recherche de l'université d'Artois du 12 avril 2024

# ARRETE

#### Article 1:

Délégation est donnée à Monsieur Raphaël ROMARY, Professeur des Universités et directeur du Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement (LSEE), à l'effet de signer au nom du Président de l'université d'Artois et dans la limite de ses attributions, et à charge d'en référer en cas d'apparition d'une difficulté, les actes, décisions, documents relevant des domaines suivants :

#### A. Domaine Financier

Dans la limite des crédits ouverts au Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement (LSEE) :

- bons de commande.
- certifications du service fait valant ordre de payer,
- certificats administratifs, justificatifs de paiement et constatation des recettes,
- états de frais correspondant aux ordres de mission en France,

## B. Gestion des personnels

ordres de mission en France (à l'exclusion des ordres de missions internationaux qui doivent recevoir le contreseing du président).

### Article 2:

Cette délégation prend effet à partir du 15 avril 2024 et prendra fin au plus tard au terme du mandat du délégant ou des fonctions du délégataire.

### Article 3:

L'arrêté remplace tous les actes et documents ayant le même objet.

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

Le Directeur Général des Services de l'Université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 15 avril 2024

Le directeur du

LSEE

Raphaël ROMARY

Pasquale MAMMONE

Publication sur le site web le : 19 1041 2024 Publication sur l'intranet le : 49 (04/2024

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 19 104 12024